

N° URB/2020/88

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	22 septembre 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	22 septembre 2020	En exercice : 50 Présents : 45 Votants : 49

Séance du 28 septembre 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 28 septembre deux mille vingt à dix-neuf heures, à Joigny, dans les salons de l'Hotel de ville, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER (arrivée à 19h20), Mme Evelyne TRESCARTES (arrivée à 19h20), M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAIN, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Eric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, M. Guy GOUIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Jean-François RAVSELI, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Xavier MARQUIS
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Bruno JAN, suppléé par M. Jean-François RAVSELI
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT

M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Signature d'un bail emphytéotique entre la CCJ et la ville de Joigny

URB/2020/88

Conseil communautaire du
28 septembre 2020

Objet : Signature d'un bail emphytéotique entre la CCJ et la ville de Joigny

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la délibération du Conseil communautaire du 26 septembre 2017 ;

Considérant que la ville de Joigny envisage la construction d'une maison de l'enfance et du citoyen afin d'améliorer l'accueil des enfants de son territoire ;

Considérant que la ville de Joigny a décidé d'aménager des locaux dans la ville ;

Considérant que cette construction sera conçue de façon à être mutualisée avec d'autres usages à travers des salles de réunions et une salle multi-usages ;

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien est propriétaire d'un terrain sur l'ancien site militaire, à savoir la parcelle AN n°385, dont environ 4 500 m² seraient prélevés de celle-ci, sise le long de la rue du Luxembourg et chemin de Belle Croix à Joigny ;

Vu le projet de bail emphytéotique pour une durée de 18 ans, moyennant une redevance annuelle de 1 € ;

Considérant que la ville de Joigny pourra se porter acquéreur du terrain, des constructions nouvelles et des améliorations qu'elle aura réalisées, pour 1 € symbolique ;

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes du bail emphytéotique joint en annexe,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ce bail et tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET